

VOVINAM VIỆT VÕ ĐẠO

7^{ème} Congrès Mondial

Nhị Ban Kỹ Thuật Quốc Tế

La Commission Technique Internationale
The International Technical Board



113-2012-CTI/FR- 30-01-2012

Maitre TRAN Nguyen Dao

Secrétaire Général du Conseil Mondial des Maîtres.
Président de la Commission Technique Internationale.

Règlements des Concours Techniques

I. Généralités

I.1. Les concours techniques du Conseil Mondial des Maîtres

- ❑ Les concours de la coupe du Conseil Mondial des Maîtres, n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles des autres concours comme la Coupe du Monde ou les Coupes des continentaux.
- ❑ Ils sont classés comme des épreuves Exigeantes et ayant un niveau de Maîtrise Supérieure. C'est pour cette raison que les règles sont renforcées et imposées pour créer des conditions plus difficiles et plus complexes.

I.2. Système de notation

- ❑ Le système de notation est basé sur des notes allant de 1 à 10, correspondant aux 10 valeurs suivantes :

- 1 : Note éliminatoire
- 2 : Extrêmement faible
- 3 : Très Faible
- 4 : Faible
- 5 : Moyenne
- 6 : Passable
- 7 : Bien
- 8 : Très bien
- 9 : Supérieure
- 10 : Exceptionnelle

I.3. Coupe KHAI MON QUYEN Synchronisé à trois

- ❑ Les trois pratiquants se présentent en forme de triangle face aux jurys.

- ❑ Vers le milieu du QUYEN, tous les trois doivent échanger leur place entre eux puis continuer leur QUYEN jusqu'à la fin.

I.4. Coupe THAP TU QUYEN Synchronisé à deux

- ❑ Les deux pratiquants se présentent en parallèle face aux jurys
- ❑ L'un exécute son QUYEN normalement, l'autre doit assurer la fonction de « Miroir ». C'est-à-dire le contraire de son partenaire (exemple au début du QUYEN : CHEM 1 à droite, DAM THAP à gauche, puis avancer DINH TAN à gauche, CHO à gauche).
- ❑ Vers le milieu du QUYEN, tous les deux doivent échanger leurs places. Mais ils doivent changer aussi leurs fonctions. Celui en normal doit exécuter en Miroir et celui en Miroir doit exécuter en normal.

I.5. Coupe SONG LUYEN MOT

- ❑ Le Song Luyen Mot doit être exécuté dans la limite de la forme d'un rectangle de dimension suivante : Largeur : 1m50, longueur : 4m.
- ❑ Pour chaque personne et à chaque fois : marcher ou rouler sur la ligne de la limite : -1 point, Sortir de la limite : - 3 points.

I.6. Coupe DON CHAN

- ❑ Épreuve Individuelle - 5 techniques obligatoires parmi les 21.

- ❑ Chaque ciseau doit-être associé avec une des techniques de contre attaque de couteau (parmi les 12)
- ❑ Le Nombre de partenaires est limité à une ou à deux personnes.

I.7. Coupe Technique de contre-attaque de sabre

- ❑ Épreuve Individuelle - 5 techniques obligatoires parmi les 15.
- ❑ Nombre de partenaire est limité à une ou à deux personnes.

I.8. Coupe Technique de Self-défense féminine.

- ❑ Présentation libre – 3 minutes maximum.
- ❑ Avec un ou deux partenaires au maximum.
- ❑ Les techniques de ciseaux au cou sont interdites

II. Les sélections

II.1. Durant les phases

- ❑ Pour des raisons d'équité, durant l'une des phases, les juges ne peuvent pas être remplacés sauf pour des raisons de santé ou sur décision du Président de Jury ou le Directeur de Compétition.

II.2. La phase Présélection (avant la demi finale)

- ❑ Les compétiteurs effectuent en un seul tour. Seule, la moitié des compétiteurs ayant les meilleures notes sera qualifiée.

II.3. La phase demi-finale

- ❑ Les compétiteurs effectuent en un seul tour. Et à l'issue de cette épreuve, 2 compétiteurs seulement, seront retenus pour la finale.
- ❑ La 3^{ème} meilleure note est qualifiée d'office pour la 3^{ème} place de la finale

II.4. La phase finale

- ❑ Les deux finalistes départageront la 1^{ère} et 2^{ème} place.

II.5. Egalité de point

- ❑ En cas d'égalité de points à la phase de la finale, les Juges demanderont un 2^{ème} passage, mais cette fois en plus avec arbitrage du Président du jury.

II.6. Annulation d'une coupe

Pour qu'une compétition ait lieu dans une coupe, il faut au moins 3 compétiteurs. L'annulation ou garder d'une coupe doit être décidé par le Président de Jury

II.7. Oubli

- ❑ Si le candidat oublie pendant l'exécution de l'épreuve, les juges lui donneront la possibilité de recommencer plus tard, mais sa note sera diminuée d'un point. Un second oubli entraînera la note éliminatoire (1 point).

III. Les réclamations

Les réclamations ne peuvent être effectuées que par les entraîneurs qui devront respecter les procédures suivantes :

- ❑ Toutes les réclamations seront formulées à la fin de l'épreuve.
- ❑ Le candidat ne peut réclamer qu'à son entraîneur.
- ❑ Les entraîneurs peuvent faire part de leurs réclamations auprès des Juges de Table et éventuellement déposer des recours auprès du Président de Jury ou du Directeur de Compétition.
- ❑ Il est interdit de réclamer publiquement ou à haute voix ou encore envers les juges.
- ❑ Les entraîneurs et les combattants doivent respecter toutes les décisions prises par les juges ou par le Président de Jury ou par le Directeur de Compétition suites aux réclamations.
- ❑ Dans le cas de non-respect de ces règles, une sanction disciplinaire sera appliquée au candidat ou à sa délégation.

III.1. Non-présentation à l'appel

- ❑ Tous les candidats doivent se présenter sur l'aire de compétition lorsqu'ils sont appelés, même s'ils souhaitent abandonner ou déclarer forfait.
- ❑ Après trois appels, si le candidat n'est pas présenté, il sera disqualifié.